

Administrations publiques – B2G – Dématérialisation – Facturation électronique –SaaS

Esker lance son offre de dématérialisation pour répondre à la directive européenne sur la facturation électronique dans le secteur public

Lyon, le 16 décembre 2014 — [Esker](#), un des principaux éditeurs mondiaux de solutions d'automatisation des processus documentaires, annonce le lancement de son offre de dématérialisation permettant de répondre à la directive européenne sur la facturation électronique dans le secteur public. Une directive qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des Etats et qui va permettre de réaliser des économies significatives* tout en dynamisant le marché de la facturation électronique.

Suite à la directive européenne 2014/55/EU d'avril 2014, tous les fournisseurs auront l'obligation d'envoyer leurs factures électroniquement aux administrations publiques dans tous les pays européens à horizon 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, en France, les fournisseurs qui le souhaitent ont déjà la possibilité d'envoyer aux ministères gouvernementaux des factures dématérialisées via le portail mis à disposition par l'Etat, [Chorus factures](#).

L'envoi de factures électroniques deviendra une obligation pour les fournisseurs du secteur public au sens large, à horizon 2017 pour les grands comptes, et d'ici 2020 pour les ETI, PME et TPE.

Une offre déjà disponible en France, en Espagne et en Italie

Chaque Etat européen ayant défini sa propre plateforme pour gérer les flux de factures, Esker a réalisé des développements pour gérer les formats spécifiques de chaque pays et disposer de canaux de communication avec ces plateformes pour l'envoi des factures mais aussi la réception des notifications en retour.

La solution d'Esker est déjà disponible pour la France, l'Espagne et l'Italie, et couvrira à terme l'ensemble des pays européens.

« *En tant qu'acteur clé du marché de la dématérialisation, Esker assure aujourd'hui l'envoi de 25 millions de factures par an dans le monde pour le compte de plus de 11 000 clients. Fort de cette expertise, nous avons développé une solution permettant de répondre spécifiquement aux besoins des entreprises pour l'envoi de leurs factures électroniques aux administrations dans le cadre de la nouvelle directive européenne. Nous sommes ainsi prêts à accompagner les entreprises dans ce virage* » explique Eric Bussy, Directeur Marketing et Product Management d'Esker.

* Le passage à la facture électronique dans le secteur public doit permettre de réaliser des économies et des gains de productivité représentant plus de 710 millions d'euros par an en année pleine, dont 335 millions d'euros pour les entreprises. (source : [projet de loi du Ministère des finances et des comptes publics enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 15 octobre 2014.](#))

À propos d'Esker

Es

ker est un des principaux éditeurs mondiaux de solutions d'automatisation des processus documentaires et de dématérialisation des documents de gestion. S'adressant à tous les acteurs de l'entreprise, ses solutions en nuage (Cloud Computing) permettent aux entreprises d'automatiser et de dématérialiser la réception, le traitement et l'envoi de leurs documents : factures fournisseurs, bons de commandes, factures clients, lettres de relances, bulletins de paie, courriers commerciaux et marketing, etc. Es

ker aide ainsi les entreprises à éliminer le papier et sa manipulation de leurs processus de gestion, tout en améliorant leur productivité, leurs cycles de gestion et leur impact environnemental.

Les solutions d'Es

ker sont utilisées par plus de 80 000 entreprises dans le monde telles que Adecco, EDF, Entremont, Flammarion, Manpower, Thomson Reuters, Samsung ou encore Whirlpool, ainsi que par des ETI.

Avec un chiffre d'affaires de 41,1 millions d'euros en 2013, Es

ker se positionne comme le 22ème éditeur de logiciels français et 3ème en région Rhône-Alpes selon le classement Truffle 100 France 2014. Es

ker se classe également au 5ème rang des champions du SaaS selon l'AFDEL avec une croissance de plus de 16% de ses solutions Cloud en 2013, représentant plus de 61% du chiffre d'affaires du Groupe (89% en France).

Couvrant l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie/Pacifique, Es

ker est un des éditeurs de logiciels français le plus présent à l'international avec 65% de son chiffre d'affaires réalisé hors de France, dont 41% aux Etats-Unis.

Es

ker est cotée sur NYSE Alternext à Paris (Code ISIN FR0000035818) et bénéficie du label d'entreprise innovante décerné par Oséo (N° A1209022V).

Es

ker SA

10 rue des Emeraudes, 69006 Lyon
Tél. – +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax – +33 (0) 4 72 83 46 40
E-mail – info@esker.fr

Contacts Presse – AMALTHEA

Séverine Charpentier – Tel : 04 26 78 27 11
E-mail : scharpentier@amalthea.fr

Julie BARBARAS – Tel : 04 26 78 27 12
E-mail : jbarbaras@amalthea.fr

Suivez-nous

